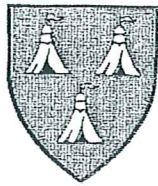


Ville de  
LA CHATRE  
(36400)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRIVEE  
CPDP

14 NOV. 2006

N°

*L'an deux mille six,  
Le cinq octobre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de La Châtre s'est réuni sous la  
présidence de M. Nicolas FORISSIER, Maire,*

Assistaient à la réunion : MM. Nicolas FORISSIER, Serge DESCOUT, Mme Michèle FRADET, M. Maurice BOURG, Mme Nicole OLLIVIER, MM. Dominique MASSOUBRE, Bruno VILLATTE, Mme Anne-Marie HIVERT, M. Jean-Claude PICHON, Mme Catherine VAN HEEMS, M. Jean-Claude DUPRIX, Mmes Christiane RIVIERE, Monique ROBIN, M. Bernard GIRAUD, Mme Françoise THIBAUD, MM. Michel MOREAU, Yves BEAUBAIS, Jean ANNEQUIN, Mme Sylvie BIRER.

Etaient excusés : Mme Monique PALAT qui avait donné pouvoir à M. Nicolas FORISSIER, Mme Sylvie PERRIN, M. Georges BILLON qui avait donné pouvoir à Mme Christiane RIVIERE, Mme Nelly DECHAUDAT qui avait donné pouvoir à M. Jean-Claude PICHON, M. Paul MENARD qui avait donné pouvoir à Mme Michèle FRADET, M. Gérard DESGENS qui avait donné pouvoir à M. Jean-Claude DUPRIX, M. Antoine AUDEBERT, Mme Bernadette RIFFAUD qui avait donné pouvoir à M. Serge DESCOUT.

**OBJET : MOTION CONCERNANT LE PROJET DE LIGNE A GRANDE  
VITESSE LIMOGES-POITIERS**

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre co-signée de François GERBAUD, Sénateur de l'Indre, et de Louis PINTON, Président du Conseil Général, dans laquelle le projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers est dénoncé.

Après une intervention de M. Jean ANNEQUIN, qui est favorable à l'esprit de la motion, mais souhaite l'adoption de deux éléments complémentaires, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la motion proposée en l'état.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des suffrages exprimés ( 2 abstentions : MM. Yves BEAUBAIS et Jean ANNEQUIN),**

- **S'OPPOSE** à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre, soit près d'1,8 millions d'habitants,

- **RAPPELLE** que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire,

- DEMANDE:

\* la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie,

\* l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Pour copie conforme,  
Le Maire de La Châtre,



*[Handwritten signature]*

Reçu à la Sous-Préfecture

le 19 OCT 2006

